



Marseille
vendredi 17 juillet 2020

Chers amis pèlerins et membres de l'hospitalité,

j'envoie ce message largement à tous ceux qui ont participé au Pèlerinage du Rosaire depuis ces trois dernières années.

Un grand nombre parmi vous s'interroge sur notre pèlerinage d'octobre 2020 : il sera très différent de ce que nous connaissons habituellement car les risques sanitaires sont toujours assez importants et nous ne savons encore pas grand-chose de la situation pour cet automne.

Plusieurs décisions ont été prises au niveau national. Cela a des conséquences sur l'organisation des régions.

- le pèlerinage débute le mardi 6 octobre au soir et se termine le vendredi 9 octobre.
- nous n'accompagnerons aucune personne en accueil et toute personne présentant des risques médicaux est invitée à reporter sa venue au pèlerinage à l'année prochaine.
- les pèlerins doivent se rendre à Lourdes par leurs propres moyens et être absolument autonomes pour tous leurs déplacements. Il n'y aura aucun voiturage hôtel.
- la région s'occupera néanmoins d'organiser au maximum le logement
- les piscines seront fermées

Il faut donc envisager le pèlerinage du Rosaire 2020 sans sa partie hospitalière mais avec toute sa dimension de pèlerinage et de ressourcement spirituel. De nombreux membres de l'hospitalité, chaque année, aspirent à assister aux conférences ou à prendre plus de temps pour prier dans les sanctuaires : ils auront, cette année, la possibilité de le faire.

Les grandes célébrations et les conférences auront bien lieu (vous pouvez déjà trouver les principaux intervenants sur le site internet du pèlerinage du Rosaire). Puisque cette année le nombre de participants au pèlerinage du Rosaire sera très limité, nous aurons sans doute l'occasion de prendre plus de temps pour échanger et porter dans notre prière tous ceux qui ont été éprouvés et peuvent l'être encore.

Les inscriptions, sont très limitées et nous allons procéder à un système de pré-inscriptions.

Rendez-vous sur notre page régionale du site internet du pèlerinage du Rosaire pour avoir accès au lien qui vous permettra de vous pré-inscrire. Merci de le faire le plus rapidement possible.

Chaque pèlerin devra obligatoirement signer les Consignes générales de Vente et la charte sanitaire qui sont consultables sur cette même page et qui certifient que les risques sanitaires encourus sont connus et acceptés. Lisez attentivement ces documents pour vous aider à discerner pour votre venue au Rosaire 2020.

En fonction du nombre de personnes inscrites, nous pourrons donner suite, ou non, à votre demande et vous envoyer un dossier d'inscription par mail à la fin du mois de juillet. Ces procédures par mode informatique sont importantes car elles nous permettront, cette année, une réactivité plus grande en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Je vous garde tous dans ma prière
Vers Dieu

fr. dominique-benoit, op
Directeur régional - Bouches-du-Rhône